



La modification no 001 a été émise pour inclure les documents d'appel d'offre sur la site achatsetventes.gc.ca.

La modification 002 vise a été émise pour répondre aux questions et à modifier la DDP.

La modification 003 vise à :

- Prolonger la date de clôture de la demande de soumissions au **16 avril 2018 à 14h00, heure avancée de l'EST** ;
- Répondre aux questions soulevées lors de la conférence de soumissionnaires tenue le 28 février 2018 ;
- Répondre aux questions reçues par courrier électronique ;
- Apporter des modifications administratives au document d'appel d'offres.

Question 1 : Au critère obligatoire 1, qu'entend-on exactement par « expérience à titre de cadre supérieur »?

Réponse 1 : L'expérience de la prestation de leadership de premier plan doit montrer la capacité du soumissionnaire de représenter une organisation pour des clients ou des intervenants, ainsi que d'établir des programmes, de prendre des décisions et de gérer des employés

Question 2 : Au critère obligatoire 3, qu'entend-on par « lettres de recommandation professionnelles »?

Réponse 2 : La lettre de recommandation devrait traiter de l'expérience et des compétences pertinentes du soumissionnaire.

Question 3 : Dans le cas où le superviseur du soumissionnaire ne fait plus partie du personnel de l'organisation ayant embauché le soumissionnaire, ou à qui ce dernier a fourni des services professionnels, est-il préférable de soumettre une lettre de recommandation de l'organisation ou du superviseur du soumissionnaire?

Réponse 3 : Nous accepterons des lettres de recommandation de l'organisation ou du superviseur (qui n'est plus employé de l'organisation).

Question 4 : Est-ce que tous les soumissionnaires passeront en entrevue? Il serait difficile d'obtenir la note minimale de 90 points sur 150 sans les 50 points pouvant être accordés pendant l'entrevue.

Réponse 4 : L'entrevue fait partie de l'évaluation des critères techniques cotés. Tous les soumissionnaires feront une entrevue.

Question 5 : Compte tenu du nombre de jours de travail indiqué à l'annexe B, soit 280 jours, le gouvernement attend-il du soumissionnaire retenu qu'il travaille plus de cinq jours par semaine?

Réponse 5 : Le niveau d'effort indiqué à la colonne (C*) de l'annexe B est un nombre estimatif de jours qui sert uniquement aux fins d'évaluation pendant le processus de demande de soumissions; il ne représente pas un engagement relatif à une utilisation future.



Question 6 : Selon la pondération des points de l'entrevue, l'accent est mis sur la « compréhension du CCSA » et la « compréhension de la DNUDPA, de la CVR et des droits ancestraux et issus de traités ». Des points seront-ils accordés en entrevue pour la démonstration de capacités interpersonnelles, comme l'entregent, la capacité à favoriser les relations et l'« adéquation » générale du candidat avec le CCSA?

Réponse 6 : Nous publierons de plus amples renseignements, à l'intention des soumissionnaires, qui porteront sur l'attribution des points au cours du processus d'entrevue au plus tard le 6 avril 2018.

Question 7: Est-ce-que cette demande est mise à côté sous la Programme de Marchés Réservés aux entreprises autochtones ?

Réponse 7: Non, ce marché n'est pas mis de côté. C'est ouvert à tous.

.....

Corrections

Au critère coté 3 (C3)

Supprimer :

Chaque résumé de projet écrit doit indiquer clairement (1 000 mots par résumé)

Indiquer :

Chaque résumé de projet écrit doit indiquer clairement (veuillez vous limiter à 1 000 mots par résumé)

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS